

VILLE DE VILLENEUVE-SUR-LOT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juillet 2024

Heure de la séance : 17 H 00

Date d'envoi de la convocation : 16 juillet 2024

Président de séance : Mme Anne-Marie DAVELU-CHAVIN

Secrétaire de séance : Mme Laurence MANDILE-PICOT

Étaient présents : Mmes et MM. Vincent BERTHOUMIEUX – Léah BOLLINI – Thomas BOUYSSONNIE – Jean-Michel BROUAT – Dominique CAGNIN – Xavier CLERC – Anne-Marie DAVELU-CHAVIN – Chantal de BRONDEAU – Anne DELLIAUX – Sylvie FOURES – Antoine GIULIANO – Michel LAVILLE – Guillaume LEPERS – Catherine LÉVÊQUE – Xavier LOISEAU – Daniel MACALLI – Laurence MANDILE-PICOT – Nadine PINZANO – Gérard RÉGNIER – Jean-Éric ROSIER – Patricia SUPPI – Béatrice VAQUIER – Brice VOGLER – Samir ZIANI.

Étaient représentés : Maëlle BLAZEJCZYK par Dominique CAGNIN – David GONCALVES par Laurence MANDILE-PICOT – Florence GRANERI par Xavier CLERC – Freddy GUEUDIN par Jean-Éric ROSIER – Estelle HENNAULT-BLINEAU par Xavier LOISEAU – Serge HUC par Thomas BOUYSSONNIE – Dalia MOLDOVAN par Léah BOLLINI – .

Étaient absents : Mme et MM. Eve SALERES – Frédéric LADRECH – Xavier MARS – Éric ZEZYMBROUCK ;

OBJET : DÉMISSIONS DE CONSEILLERS MUNICIPAUX ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-4 ;

Vu les courriers de M. Vincent BALLEROY, de Mme Annie LACOUE et de M. Choeb ZAFAR ;

Vu les transmissions de cette démission à Monsieur le Préfet ;

Vu les résultats et les listes des candidats aux élections municipales de 2020 ;

Suite à la démission de Monsieur Vincent BALLEROY de son mandat de conseiller municipal et de la décision de Madame Annie LACOUE ainsi que Monsieur Choeb ZAFAR de ne pas siéger, il convient d'installer un nouveau membre au sein de l'assemblée. Ces démissions ont été transmises à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Sous-Préfet.

Conformément à l'article L.270 du Code Électoral, « *le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

Considérant que la suivante de la liste « Ensemble pour Villeneuve » est Madame Eve SALERES,

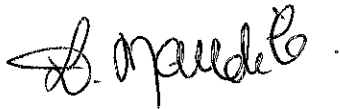
Le Conseil Municipal prend acte,

- 1°) **des démissions** de M. Vincent BALLEROY, de Mme Annie LACOUE et de M. Choeb ZAFAR, de leur mandat de conseiller municipal
- 2°) **de l'installation** de Madame Eve SALERES dans ses fonctions de conseillère municipale de la Commune de Villeneuve-sur-Lot.

Villeneuve-sur-Lot, le 22 juillet 2024

La secrétaire de Séance,

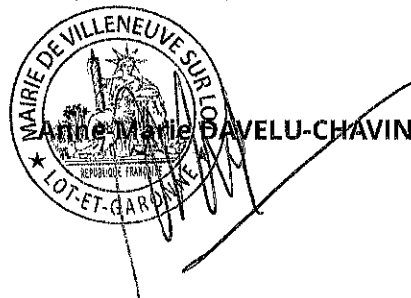
Laurence MANDILE-PICOT



Affichée le 22/07/2024

Certifiée exécutoire le 22/04/2024

Par suppléance,
La première Adjointe



Anne-Marie DAVELU-CHAVIN